



ASSISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-BENINOISE

2^{ème} édition – 4 & 5 novembre 2016

Recueil des propositions des participants

SOMMAIRE

DISPOSITIF DE RECUEIL DES REGARDS & IDEES	3
1. LA VALEUR DU « COLLECTIF »	5
a. Faire ensemble !.....	5
b. Dans le respect & l'égalité.....	5
c. Ethique individuelle & collective.....	5
d. Réciprocité toujours.....	5
e. Proximité, le bon échelon.....	6
2. CLIMAT & DEVELOPPEMENT DURABLE : OBJECTIFS PREMIERS	7
a. Climat & Développement Durable au cœur.....	7
b. Pour un développement de proximité.....	7
c. Toujours impliquer les citoyens	8
d. Viser le long terme.....	8
3. SE RECENTRER SUR LA JEUNESSE	9
a. Toujours les impliquer	9
b. Le partage comment ciment des échanges entre territoires de coopération	9
c. Cibler la priorité de la formation et de l'emploi	10
4. L'EFFICACITE PASSE PAR LES COMPETENCES.....	11
a. Montée en compétences.....	11
b. Le « Faire ensemble », incontournable.....	11
c. Articuler les échelles d'intervention	12
d. Renforcer le suivi/évaluation	12
5. INNOVER ?	13
a. Dans la mise en réseau	13
b. En élargissant le champ des partenariats	13
c. Dans le financement	14
d. Droit à l'expérimentation	14
6. L'APPROCHE EUROPEENNE : UNE RICHESSE RECONNUE	15
a. Oui aux nouvelles synergies !.....	15
b. Pour une coopération des peuples	15
c. Pour de nouveaux regards.....	15
TROIS PISTES POUR L'AVENIR.....	16

DISPOSITIF DE RECUEIL DES REGARDS & IDEES

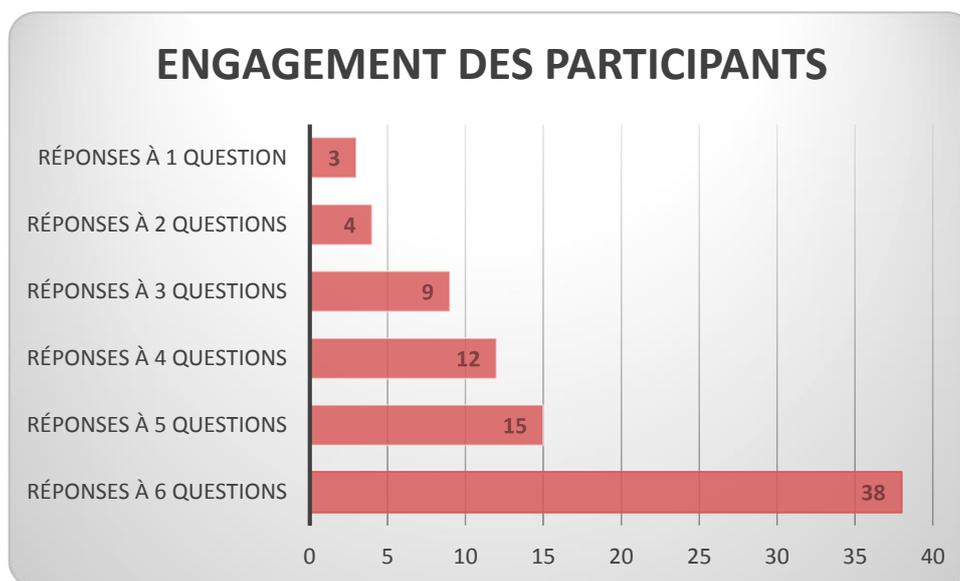
La mission portait sur le recueil d'idées, d'attentes, de propositions des participants aux Assises, en vue de l'élaboration par Cités Unies France et ses partenaires d'une charte de la coopération décentralisée.

Pour ce faire, une fiche de recueil des propositions a été élaborée : construite autour de questions ouvertes, elle visait à recueillir des idées exprimées synthétiquement. Elle comportait six questions-clé :

1. Quelles valeurs fondamentales doivent être affirmées ou réaffirmées en matière de coopération ?
2. Quels objectifs doivent poursuivre les coopérations au XXIème siècle ?
3. Comment donner une place aux jeunes béninois, français et européens dans les coopérations ?
4. Quelles actions concrètes devraient-elles être engagées pour rendre plus efficaces les coopérations ?
5. Quelles innovations pour renforcer les coopérations ?
6. Quelles plus-values attendre d'une approche européenne des coopérations entre collectivités ?

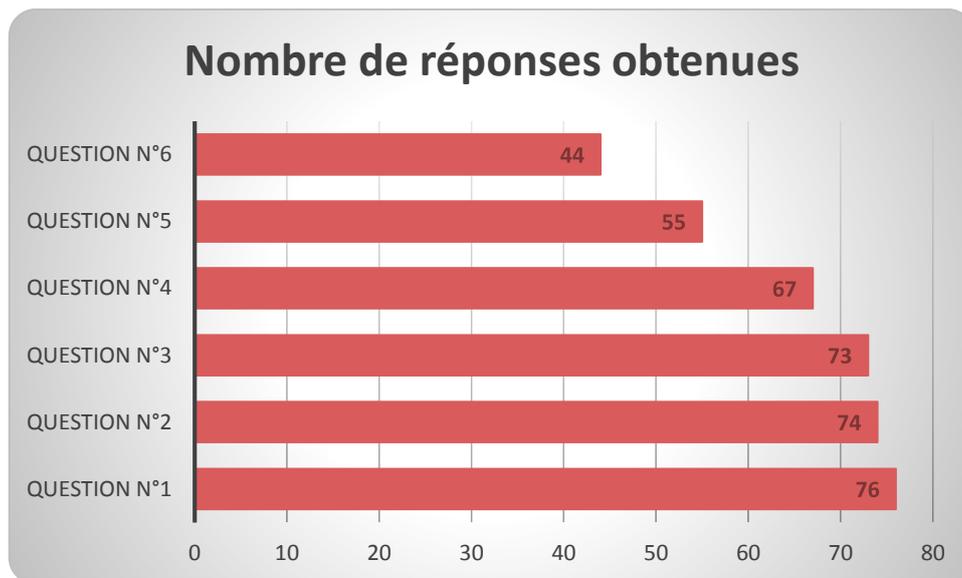
Imprimée à 250 exemplaires, au format A5, elle a été diffusée à l'occasion des séances d'atelier du vendredi et du samedi matin. Il était proposé aux participants de répondre anonymement à une ou plusieurs questions. 81 fiches ont été renseignées.

Il peut être relevé que 80% des répondants ont renseignés 4 questions ou plus.



Avec ces 81 fiches, ce sont en tout 389 réponses qui ont pu être collectées. Ce sont les questions 5 & 6 qui ont reçu le moins de réponses. Ce constat étant relatif puisque la question n°6, la moins plébiscitée, a néanmoins été traitée par 54% des répondants.

Les questions 1 à 3 ont quant à elles été traitées par plus de 90% des répondants.

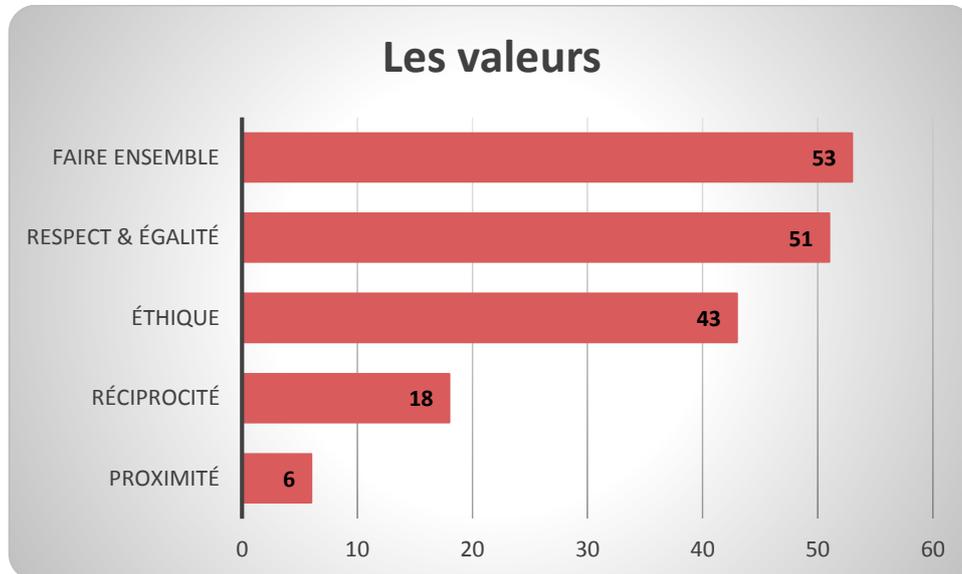


Les fiches ont été complétées par quelques entretiens filmés, sur la base des mêmes questions, afin d'incarner les réponses.

Ce document constitue une synthèse des contributions des participants aux Assises. Traitant des six questions qui leur étaient posées, il s'agit ici de mettre en évidence les idées-clé, le verbatim utilisé pour les exprimer.

1. LA VALEUR DU « COLLECTIF »

La première question posée s'intéressait aux valeurs qui doivent présider aux processus de coopération décentralisée. Les 76 réponses ont permis de mettre en évidence des lignes de force, autour de cinq entrées, classées ci-dessous par occurrence parmi l'ensemble des réponses.



a. Faire ensemble !

L'idée du faire-ensemble est à appréhender dans toutes les dimensions de la coopération. Le faire-ensemble au niveau des collectivités partenaires en faisant œuvre de **concertation**, de **communication**, de **mutualisation des outils et méthodes**, de **partage des expériences**. Il s'agit aussi de mettre en place des **coopérations de territoires à territoires impliquant tous les acteurs, d'intégrer l'ensemble des services** des collectivités pour enrichir les projets.

« Nul n'a le droit d'être heureux tout seul ! »

Le faire-ensemble apparaît par ailleurs comme étant un levier important de **responsabilisation de chacun** et nécessaire pour atteindre des **partenariats réels** ainsi que le **gagnant/gagnant**.

b. Dans le respect & l'égalité

Les notions de respect & d'égalité sont également très présentes dans les remarques des participants aux Assises : **respect des cultures & des différences**, **reconnaissance des valeurs** des uns et des autres, **écoute mutuelle**, ...pour que **les solidarités soient égalitaires**.

c. Ethique individuelle & collective

L'éthique est ici présente à la fois en tant que devant être portée par les acteurs de la coopération : **honnêteté, morale, intégrité, sincérité** mais aussi comme devant présider au processus et projets de coopération : **transparence, bonne gouvernance, recherche de l'intérêt général**, souci des **générations futures**.

« Engageons-nous à ce que nous pouvons atteindre »

d. Réciprocité toujours...

La réciprocité est déjà inscrite dans les textes de la coopération décentralisée et a été souvent rappelée dans les échanges au cours des Assises. Là encore, ce principe est souligné dans les réponses des

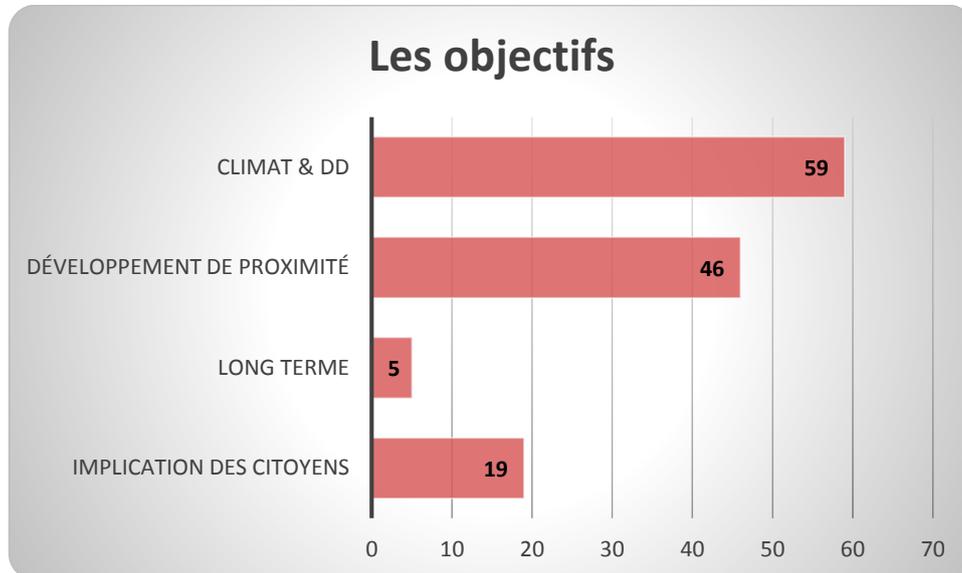
participants. Tout l'enjeu étant de lui donner corps. Lorsque ce principe était noté dans les fiches, il n'était jamais complété d'un exemple ou d'une proposition de matérialisation opérationnelle.

e. Proximité, le bon échelon

La proximité est l'un des piliers de la coopération décentralisée, pour être au plus près des besoins à la base. Ici la **commune** incarne cette idée de proximité pour **lutter contre la précarité, mobiliser les ressources** locales, exercer la **diplomatie communale** ou encore à travers le **levier de l'école** pour sensibiliser et éduquer aux enjeux du développement intégré.

2. CLIMAT & DEVELOPPEMENT DURABLE : OBJECTIFS PREMIERS

La deuxième question s'intéressait aux objectifs nouveaux à poursuivre en ce XXIème siècle. Les 74 réponses à cette interrogation ont largement plébiscité l'enjeu du climat et plus largement du développement durable, en son acception la plus complète, c'est-à-dire associant les approches économiques et sociales aux préoccupations environnementales.



a. Climat & Développement Durable au cœur

Le continent africain est l'une des principales victimes du dérèglement climatique. Les impacts sont environnementaux, sociaux et économiques. C'est la transversalité de la problématique qui se retrouve dans les éléments proposés par les participants.

La coopération doit **promouvoir le bien-être des populations**, doit viser un **environnement durable**.

« Il faut d'abord répondre aux besoins vitaux des populations, diminuer les causes de mortalité »

Elle doit prendre en compte le **climat** et favoriser la **qualité de l'air**. Les politiques publiques et projets de coopération doivent comporter un **volet énergie**. Les **objectifs de développement durable** sont d'ailleurs cités à plusieurs reprises.

« La coopération doit permettre de mettre en œuvre des solidarités Climat »

Ce développement durable est de surcroît décliné sur plusieurs thématiques :

- **Insertion des jeunes et des femmes** (formation, emploi, renforcement des capacités),
- **Développement économique en circuits courts**, y compris par le biais de l'agriculture biologique,
- Aménagement de **territoires résilients** assurant un **équilibre entre espaces urbains et ruraux**,
- Recherche de la **justice sociale**.

b. Pour un développement de proximité

La proximité apparaît tant dans le champ des valeurs que de celui des objectifs.

Pas de copier/coller, le développement local doit être **en phase avec les spécificités du terrain**. Ce développement doit être **équitable**, grâce à des coopérations ouvertes à l'ensemble des 77 communes du Bénin.

« Le développement local de proximité doit valoriser les savoir-faire locaux, et permettre d'atteindre la stabilité sociale et économique »

Pour ce faire, l'objectif de **formation des agents communaux** est mis en exergue : **connaissance** des cadres législatifs et réglementaires, **méthodologie** de la conduite de projets et **modernisation des services publics** rendus.

Ce développement local de proximité doit viser **l'autonomie à moyen terme des communes**, dans une logique croisée de **décentralisation aboutie** et de **planification territoriale intégrée**.

c. Toujours impliquer les citoyens

Impliquer les citoyens, c'est reconnaître leur valeur et ainsi **sortir des postures de misérabilisme et d'assistanat**. C'est aussi **les responsabiliser**.

Et pour réussir à les mobiliser sur les processus de coopération décentralisée, plusieurs leviers peuvent être activés : mise en place de dispositifs de **soutien aux initiatives citoyennes**, prise en compte des **sensibilités culturelles et culturelles**.

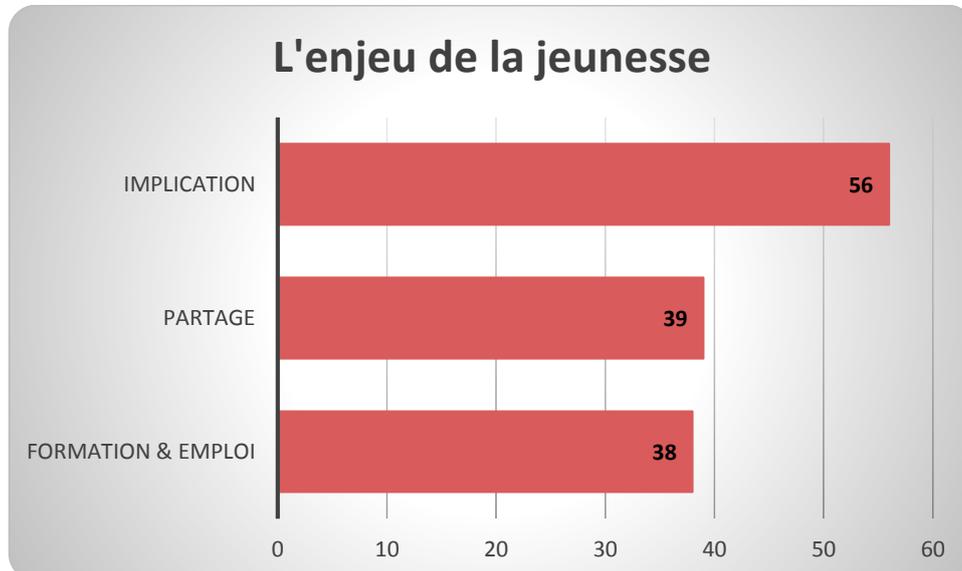
Impliquer les citoyens, c'est aussi un facteur contribuant à l'enjeu d'**éradication de la corruption** et qui participe au défi consistant à **se prémunir contre le repli identitaire et l'intégrisme**.

d. Viser le long terme

La coopération doit mettre en place des **mesures de pérennisation des dispositifs** engagés et **des acquis des opérations** mises en œuvre, tant en termes de projets que de processus.

3. SE RECENTRER SUR LA JEUNESSE

73 participants se sont intéressés à la question relative à la place de la jeunesse dans les démarches de coopération décentralisée, sujet qui leur tient donc à cœur. C'est sans doute ici d'ailleurs que la notion de réciprocité s'incarne réellement.



a. Toujours les impliquer

L'implication des jeunes dans les démarches de coopération décentralisée semble être le leitmotiv des participants.

« Les jeunes doivent être au cœur des actions et en constituer une composante spécifique »

Pour les impliquer, la coopération doit **aborder leurs domaines d'intérêt** : entrepreneuriat, nouvelles technologies et numérique, culture, sport. Les jeunes devraient **être sondés**, appelés à **participer à la définition des axes stratégiques de coopération**. Dans le même sens, la mise en place de **dispositifs d'encouragement et de soutien aux initiatives jeunes** est une proposition opérationnelle faite à plusieurs reprises.

Les impliquer, c'est aussi leur donner l'opportunité d'acquérir de l'expérience professionnelle dans les champs de la coopération. Pour ce faire, il est proposé de **développer les services civiques et le volontariat** ; ou encore de mettre en place des programmes de **sensibilisation au civisme et à la mondialisation**.

« Il faut accorder notre confiance à la jeunesse »

Pour renforcer leur implication, il est proposé très concrètement de mettre en place **un réseau des villes en coopération** à destination de la jeunesse, ou encore de **mobiliser l'ensemble des structures tournées vers la jeunesse** (Missions locales, Conseil Consultatif pour la Jeunesse, Médias, ...).

b. Le partage comment ciment des échanges entre territoires de coopération

Si la réciprocité est souvent difficile à mettre en mots et en projets, lorsqu'il s'agit de la place des jeunes dans les coopérations décentralisées, les propositions sont précises et concrètes.

« Il faut créer des espaces de partage d'expériences et ainsi promouvoir l'égalité »

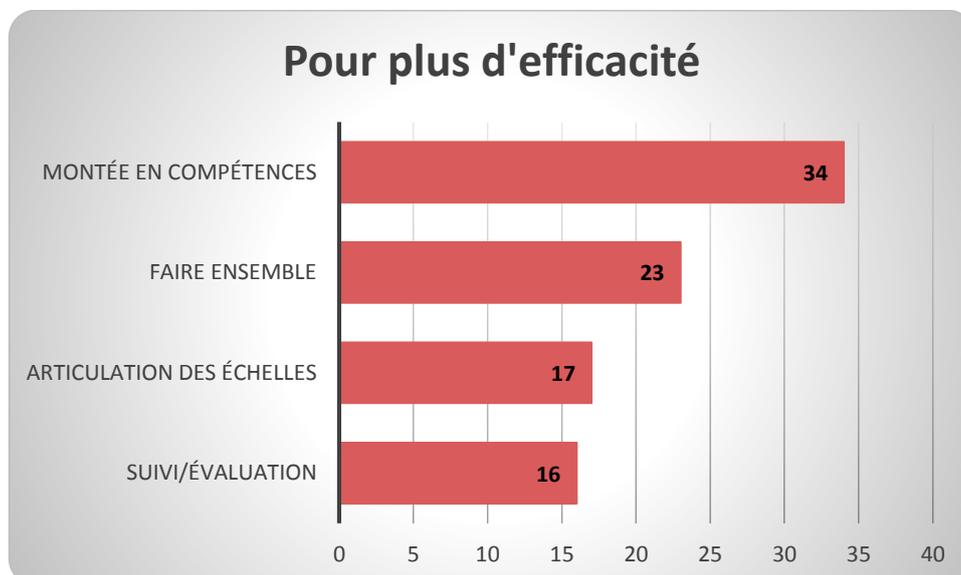
Les territoires de coopération pourraient **créer une plateforme partagée à destination des jeunes** les informant des projets, les mettant en relations avec les jeunes des autres territoires (**Nord/Nord, Sud/Nord, Sud/Sud**), d'abord de façon dématérialisée puis permettant **d'organiser des échanges interculturels**.

c. Cibler la priorité de la formation et de l'emploi

Les coopérations décentralisées pourraient également se mobiliser sur la formation et l'emploi. Les territoires de coopération, soutenus par les Etats, pourraient **travailler au financement (bourses) de stages et études croisés**, en **partenariat avec les universités**. Des **jumelages entre organismes de formation** pourraient être mis en place dans le cadre des coopérations, **autour de l'entrepreneuriat** des jeunes. L'idée d'**un ERASMUS africain** est citée à plusieurs reprises. De plus, dans les projets de développement économique local, la dimension de la création d'emplois pour et par les jeunes, dans des filières en tension ou à potentiels aurait toute sa place : artisanat, entreprises agricoles, numérique, ...

4. L'EFFICACITE PASSE PAR LES COMPETENCES

Compétences, collectif, articulation des échelles, suivi/évaluation, tels sont les quatre principaux ingrédients relevés par les 67 participants ayant répondu à cet item, pour une plus grande efficacité des coopérations décentralisées.



a. Montée en compétences

La montée en compétences concerne au premier chef les acteurs du premier cercle de la coopération : **élus et agents des collectivités partenaires**, mais aussi aux cercles élargis : **populations et partenaires**. Pour ce faire, **un guide des procédures de la coopération décentralisée**, avec un focus particulier sur les **outils et méthodes de la concertation**, pourrait être créé. La question des compétences s'attache aussi à l'enjeu de la **recherche de financements innovants** (fondations, mécénat de compétences, crowdfunding, partenariats publics/privés).

« Le renforcement des capacités des acteurs dynamise les coopérations »

De surcroît, **les projets sectoriels** conduits dans le cadre des coopérations devraient intégrer par principe une composante « compétences » : quelle **prise en compte et quel impact de l'action en termes de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs** concernés ? Il faut également veiller au **suivi des acquis de formation** sur le long terme.

La montée en compétences s'entend aussi des **capacités à coordonner les projets** au bénéfice de la **communauté multi-acteurs** de la coopération décentralisée.

b. Le « Faire ensemble », incontournable

L'efficacité tient aussi au fait de partager les expériences, que les erreurs des uns servent à l'amélioration des projets des autres. Il faut alors trouver des outils simples pour **échanger les informations et les bonnes pratiques**. Des **groupes de travail thématiques** (virtuel ou « physique ») pourraient y contribuer.

« Il faut rendre visibles les réussites »

Entre territoires de coopération, il faut **assurer la régularité des échanges**. Un fonctionnement en mode projet **piloté par un binôme** défini pour chaque partenariat bilatéral pourrait là encore améliorer l'efficacité des coopérations.

Il est également proposé de réaliser un **recensement des coopérations en souffrance**, des **dysfonctionnements** et de proposer des solutions sur le **principe de mutualisation**.

c. Articuler les échelles d'intervention

La logique de proximité communale a souvent été soulignée. Pour autant, en réponse à la question de l'efficacité, c'est l'**échelle intercommunale** qui ressort comme particulièrement pertinente. Aux côtés des acteurs de terrain (ville & intercommunalité), les **Etats doivent être facilitateurs**. S'agissant de l'Etat béninois en particulier, il doit assurer un **transfert réel des ressources**.

« Il faut un appui effectif des ministères en assistance et conseil »

L'articulation des échelles c'est avant tout une question d'**affirmation de volontés politiques claires**, en phase avec la répartition des compétences des divers acteurs.

d. Renforcer le suivi/évaluation

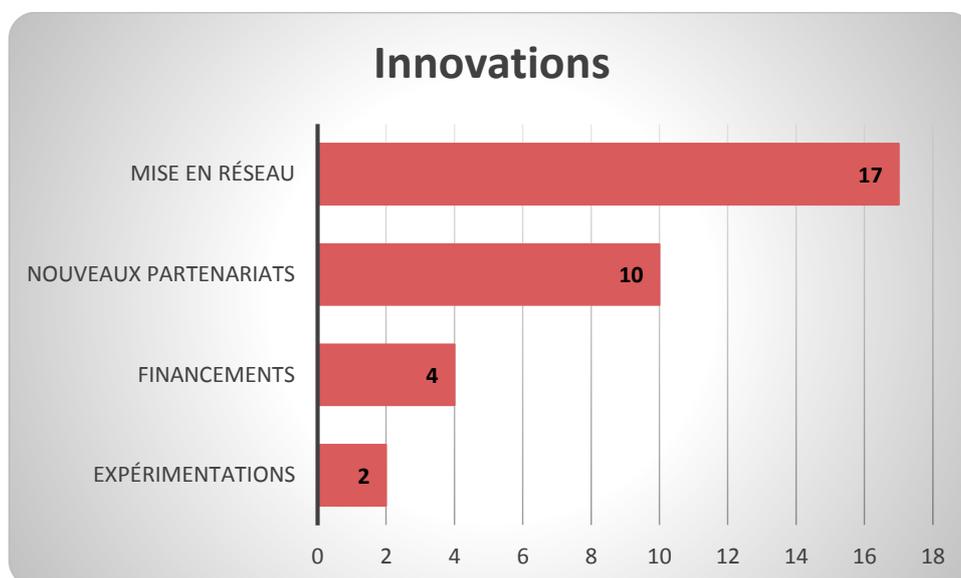
Le suivi/évaluation est de plus en plus intégré aux processus de coopérations décentralisées mais manque parfois d'outils efficaces.

« Il faut tendre vers des évaluations partagées en s'appuyant sur l'analyse des besoins réels à la base »

Le suivi/évaluation doit être pensé de l'amont à l'aval. En phase projet, **il faut formuler précisément les attendus**. En aval, il faut assurer la reddition des comptes et les résultats doivent **faire l'objet de publications**.

5. INNOVER ?

55 réponses se sont intéressées à la question de l'innovation. Innovations ou peut-être plutôt des pistes d'amélioration sont formulées par les participants : rendre les réseaux plus vivants, inventer de plus larges partenariats, financements refondés et pouvoir expérimenter...



a. Dans la mise en réseau

Il semble que les Assises – espace de rencontres, de connaissance mutuelle des acteurs – renforcent le souhait des parties prenantes de la coopération décentralisée d'entrer dans une dynamique de mise en réseau pour **capitaliser les bonnes pratiques**, amorcer de **nouvelles synergies**.

« Il faut augmenter les échanges entre villes »

Ce réseau doit être vivant. Il est proposé qu'il soit le support de **formations mutualisées, d'échanges d'agents**. Ce réseau animerait également une **bourse aux opportunités de coopération**. Il permettrait d'assurer un **accompagnement coopératif des difficultés** rencontrées par certains projets, de **coacher les communes** récemment engagées. La **création d'un site Internet** support est en ce sens proposée. Il pourrait entre autres animer un **réseau dédié aux innovations dans la coopération** : en termes de projets, de méthodes, de périmètre, etc.

C'est un réseau en 5 dimensions qui se dessine à travers les nombreuses contributions :

- Partenaires Sud/Nord
- Collectivités du Sud
- Collectivités du Nord
- Partenaires de la coopération (Etat, ONG, institutions, ...)
- Citoyens engagés, les jeunes en particulier

Ce réseau est à bâtir à partir de l'existant et nécessite de **renforcer les structures** : Cités Unies France, Association Nationale des Communes du Bénin. La **création d'une association « CUF » béninoise** est d'ailleurs proposée.

b. En élargissant le champ des partenariats

Elargir le champ des partenariats est une proposition qui assure naturellement la transition vers la dernière question posée aux participants sur l'europanisation des Assises. En attendant, il s'agit pour les participants de favoriser l'émergence de coopérations tripartites (**Sud/Sud/Nord**), voire plus. Il

importe également pour les contributeurs de **généraliser les pratiques de coopération décentralisée** : au Bénin, en France, en Europe.

Elargir les partenariats, c'est aussi développer l'approche participative auprès des citoyens, mais pas uniquement. Pourquoi ne pas **associer aux coopérations des pépinières d'entreprises** au Sud et au Nord ? Pourquoi ne pas **organiser des temps forts en France ouverts aux territoires pour promouvoir la coopération** ?

c. Dans le financement

L'innovation pourrait prendre la forme de typologies de financements renouvelés : au Bénin, par exemple, il est proposé la création d'un **fonds pour accompagner l'action extérieure des collectivités béninoises**, la refondation du FADEC.

Est également évoquée la **mobilisation concertée des financements** par le biais d'une mise en réseau – là encore – de **l'ensemble des financeurs publics et privés à l'échelle des territoires**.

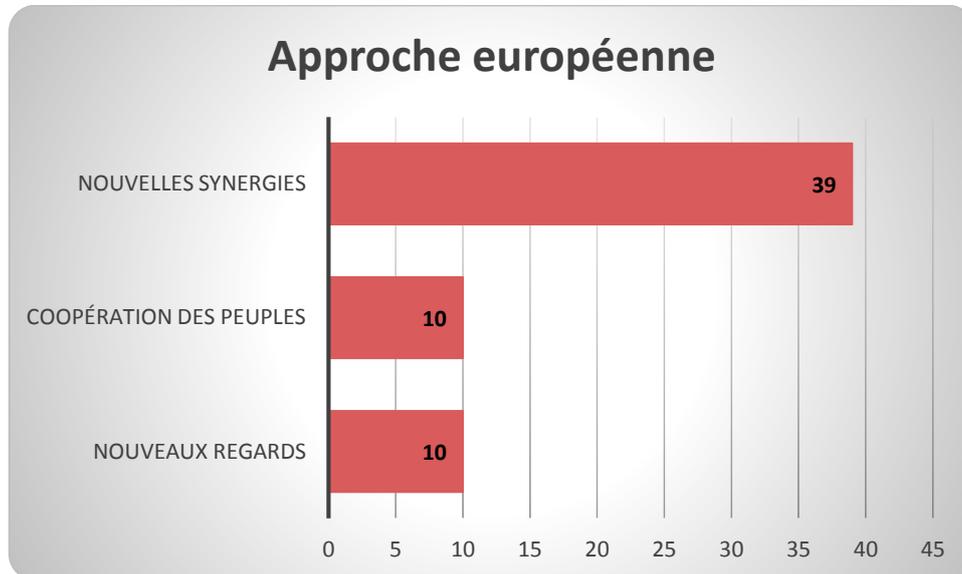
d. Droit à l'expérimentation

L'enjeu de l'expérimentation a été évoqué à quelques reprises, sous deux angles différents... et complémentaires :

- Tester de **nouveaux dispositifs avec des communes-pilote** volontaires,
- En matière de RFU, il serait temps de passer de l'expérimentation au **déploiement effectif sur l'ensemble du territoire**.

6. L'APPROCHE EUROPEENNE : UNE RICHESSE RECONNUE

La dernière question posée a été traitée par 44 personnes. Trois types de plus-values sont ainsi identifiés.



a. Oui aux nouvelles synergies !

En cohérence avec l'ensemble des pistes précédemment proposées (mise en réseau, élargissement des partenariats, partage & mutualisation des outils, expériences, ...), les participants voient clairement dans l'ouverture à l'Europe de la coopération décentralisée Bénino-française une opportunité de mettre en place de nouvelles synergies : **concentration des forces, hausse des ressources en expertise, recherche & développement**, meilleure **mobilisation des compétences** et **transfert de technologies, meilleure crédibilité des partenariats**, projets de **plus grande envergure, émulation mutuelle pour ne pas baisser les bras, échanges entre élus, éviter les doublons**, ... telles sont les expressions employées en la matière.

Et pour ce faire, dans les meilleures conditions possibles, il est proposé d'élaborer une **cartographie du qui fait quoi à l'échelle européenne**.

b. Pour une coopération des peuples

L'idéal de « l'Europe des peuples » semble être vivace pour les contributeurs lors de ces Assises. En témoigne la vision d'une plus-value européenne qui porterait sur la mobilisation des populations autour de la coopération décentralisée : **renforcer la participation, renforcer la proximité**, renforcer les coopérations **au-delà des cycles politiques**. En complément, la coopération est parfois perçue comme étant un levier de **plaidoyer pour une Europe plus démocratique**.

C'est aussi la dimension culturelle qui retient l'attention : **renforcer les échanges culturels et artistiques**, découverte de la **diversité des peuples**, opportunité pour mener un travail de **valorisation des langues africaines locales**.

c. Pour de nouveaux regards

S'enrichir de regards nouveaux est un bénéfice largement partagé : **élargissement de l'éventail des expériences**, échanges, **nouvelles méthodologies de travail**. Cette dimension européenne est aussi perçue comme un facteur **d'amélioration de la considération réciproque**.

TROIS PISTES POUR L'AVENIR

S'il fallait encore synthétiser les besoins, attentes, perceptions des participants aux Assises qui ont pris le temps de répondre aux questions, quelques points pourraient être tout particulièrement retenus.

- I. **Le besoin de « collectif »** : comment rendre plus vivants, dynamiques, collaboratifs, mutualisés, ouverts les réseaux de la coopération décentralisée ? Pour partager les belles histoires mais aussi les difficultés, pour trouver des économies d'échelles (en matière de formation, de périmètres des projets, ...), pour des financements plus efficaces.
- II. **La nécessaire société civile et plus encore les jeunes**, à impliquer dès les origines des coopérations
- III. **Faire de la question climatique le fil rouge des coopérations**, en l'appréhendant dans sa transversalité : les enjeux et impacts sont sociaux, économiques, environnementaux, urbains, ruraux, intergénérationnels, et ils peuvent être l'opportunité de trouver des solutions innovantes mobilisant la jeunesse, les outils des nouvelles technologies, et pourquoi pas des acteurs nouveaux.